



**Dossier Petite enfance**  
*zoom sur les structures d'accueil*

**Informations municipales,  
environnement, culture :**  
*toute l'actualité de votre commune*



## Portage de repas à Charbonnières-les-Bains

- Une équipe bienveillante et attentionnée à votre service depuis 12 ans.
- Des repas à la carte à composer vous-même parmi plus de 30 plats chaque jour.
- Un(e) diététicien(ne) dédié(e) pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai sans engagement et mise en place en 24/48h sur simple appel téléphonique.
- Livraison à heure fixe, tous les 2 jours, par le même livreur, avant midi et avec le sourire. 😊

Contactez-nous  
04 72 32 15 74

À votre service  
tout l'été



# CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE  
04 78 34 15 16

Orpi

## AVIS DE RECHERCHE

Maisons • Appartements • Terrains

Contactez-moi pour échanger sur votre projet immobilier



Delphine TROUILLER

06 16 40 57 68

delphinetrouiller@orpi.com



# LYON



## RENOVATION

20 À votre service  
Depuis 10

10, Avenue Lamartine  
69260 Charbonnières-les-Bains

## Rénovation et Aménagement de votre habitation

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Revêtement de sol  
Parquet - Carrelage - Menuiserie sur mesure  
Cuisine et salle de Bain.

Portes d'entrée et fenêtres sur mesure en PVC, alu,  
bois et volets roulants. Fabrication Française

Cyril BESNARD  
06 26 13 73 24



Mail : lyonrenovation.69@gmail.com Site : www.lyonrenovation69.fr



*Mes chers concitoyens,*

La période estivale est la bienvenue car elle permet à tous vos élus de prendre un peu de repos avant la reprise des activités à la rentrée de septembre. Et les chantiers ne manquent pas !

Il est vrai qu'une fois de plus notre équipe a été de nouveau éprouvée par un nouveau décès. Après celui de Pascal Formisyn en août 2021, voilà que Michel ROSSI nous a quittés subitement le 26 mai dernier à l'âge de 78 ans. Je perds un ami et notre commune déplore la disparition d'un grand serviteur. Michel était 1<sup>er</sup> adjoint, homme intègre, discret, compétent et travailleur assidu. Estimé de tous, il fut une cheville ouvrière décisive pour notre équipe. Nous avons œuvré ensemble pour améliorer votre bien-être et préparer l'avenir de notre commune aux changements qui se profilent déjà à l'horizon.

Il aura fallu répondre aux besoins d'investissement anciens et actuels, entre l'entretien de bâtiments, négligé dans le passé, et les infrastructures vieillissantes, la nécessité d'anticiper la transition écologique pour réduire nos rejets de CO2 et nos coûts énergétiques, l'adaptation de nos infrastructures à une population qui s'accroît... Bref, nous allons continuer à investir pour maintenir notre attractivité au sein des 59 communes de la Métropole de Lyon, améliorer notre cadre de vie, préserver nos acquis et rester une commune où l'on se sent bien.

Cela nous conforte dans notre politique d'investissement qui concourt non seulement à assurer un haut niveau de services mais aussi à améliorer notre cadre de vie au bénéfice de la valorisation du patrimoine.

Ce qui nous attend : l'implantation d'un nouveau complexe sportif pour pallier la saturation de nos équipements actuels et anticiper l'arrivée d'un nouveau collège durant le prochain mandat, la nécessité de construire un centre technique municipal, la rénovation énergétique de nos bâtiments les plus énergivores... Nous avons encore quelques opérations à mener dans le centre-ville pour continuer sa dynamisation. Nous aurons des décisions importantes à prendre pour financer tout cela.

J'ai bien pris note des réserves et objections de certains Charbonnois et m'en étonnent quelque peu, s'agissant d'infrastructures indispensables à la pratique des sports, par exemple. Ils préféreraient les voir s'implanter ailleurs quand nous manquons de fonciers disponibles et qu'il n'y a pas d'alternatives. Ne serait-ce pas renoncer alors au rajeunissement de notre commune, qui compte un tiers de plus de 60 ans ? Nous avons besoin de nous adapter aux environnements changeants dans lesquels la commune évolue pour préparer l'avenir en analysant bien les besoins insatisfaits. Comptez sur notre pragmatisme ! Bonne nouvelle ! Charbonnières-les-Bains est classée parmi les toutes premières communes où il fait bon vivre. On voit dans ces classements, parus récemment dans Lyon Capitale et la Tribune de Lyon, que nous demeurons dans le top 5 des communes de la Métropole, comme en 2018. C'est une satisfaction. Preuve en est que notre commune plaît et que les habitants y trouvent un bon niveau de services au sein d'un patrimoine vert renommé et apprécié.

De quoi passer de bonnes vacances pour ceux qui durant l'été vont rester à Charbonnières. Bonnes vacances !

**Gérald EYMARD**  
*Maire de Charbonnières-les-Bains*

**SOLUTION AUDITIVE  
RECOMMANDÉE PAR NOS  
EXPERTS AUDITION CONSEIL**

**PHONAK** Audéo™ Lumity

L' aide auditive  
rechargeable  
et performante



**30 JOURS  
D'ESSAI\*  
GRATUIT**

Découvrez, chez vous,  
les bienfaits de vos  
nouvelles aides auditives

\*Sur prescription médicale

*Votre essai  
est offert\* profitez-en.  
Rencontrons-nous !*



**AUDITION  
CONSEIL**

Le Bonheur est dans l'Oreille  
*Depuis 15 ans !*

**CRAPONNE 04 72 66 16 73**

54 av. E. Millaud - Parking Privé

**CHARBONNIÈRES-LES-BAINS**

Pôle médical - 104 rte de Paris  
Parking Privé - **04 81 65 44 30**

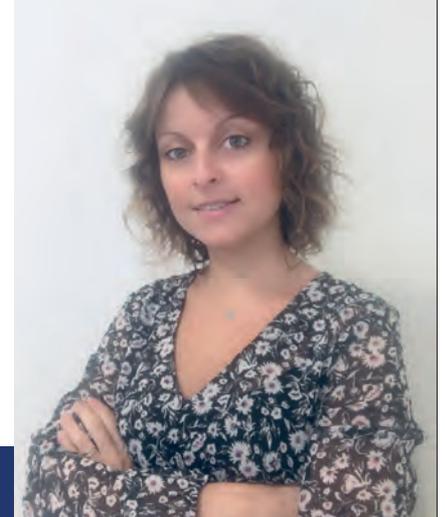
**LENTILLY 04 72 66 16 73**

Espace Santé, 9 pl. de l'Europe

**ST-DIDIER-AU-MT-D'OR**

5 rue du Castellard - **04 72 18 95 37**

■ [auditionconseil.fr](http://auditionconseil.fr) | f | 



**MÉLINÉLIA**  
Maison de Beauté



MASSAGE - BEAUTE - BIEN ETRE

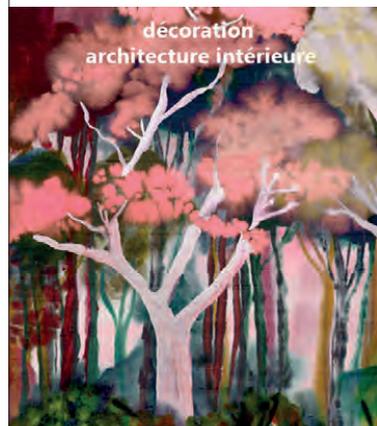
- Massage Bien Etre
- Soins du Visage
- Soins du Corps
- Soins des Mains
- Beauté du Regard
- Epilation

**06.73.64.84.51**

16, Avenue Lamartine  
69260 Charbonnières-les-Bains

**L'allié de tous vos projets, de la  
conception à la réalisation !**

Pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement, l'entreprise PATRU et le showroom ESPACE COULEUR vous proposent une offre globale afin de répondre à toutes vos demandes. Ouvert aux particuliers, le showroom présente un large choix de références de papier peint haut-de-gamme, peinture et revêtement de sol. Son architecte d'intérieur vous accompagne et dessine avec vous un projet à votre image !



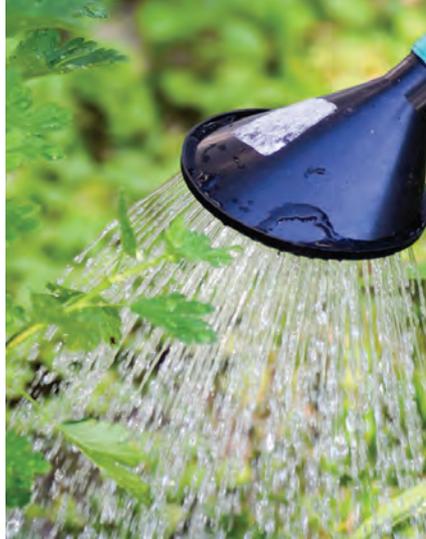
**PATRU**

**Espace  
Couleur**

161 route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains  
Tel. 04 78 34 50 13 (Entreprise) / 04 78 35 45 94 (Showroom)

[www.patru.fr](http://www.patru.fr)

 Patru / Espace Couleur Showroom  [patru\\_espace\\_couleur](https://www.instagram.com/patru_espace_couleur)



## Sécheresse : les bons gestes à adopter



## Dossier Petite enfance : zoom sur les structures d'accueil



## Le Tennis Club de Charbonnières fête ses 40 ans

### Ça s'est passé ..... p. 6 - 7

### Hommage ..... p. 8

### Infos municipales ..... p. 9 - 13

- Plan Canicule 2023
- La commune passe en « ville 30 » dès cet été
- Chemin des Grandes Bruyères : qu'est-ce que la chaussée à voie centrale banalisée ?
- Cambriolages : les conseils sécurité avant l'été
- Nuisances sonores : rappel de la réglementation
- Le fléau des déjections canines

- Comment éviter les départs de feu ?
- Information piscine intercommunale
- Ateliers du SIPAG : découvrez le programme !
- Point sur les travaux en cours

### Dossier ..... p. 14-17

- Petite enfance : zoom sur les structures d'accueil

### Environnement ..... p. 18-19

- Moustique tigre : tous mobilisés !
- Ambroisie : gare aux allergies
- Économisons la ressource en eau

### Affaires sociales ..... p. 20

### Enfance Jeunesse ..... p. 21

### Associations ..... p. 22

### Médiathèque ..... p. 23

### Sortir à Charbo et près de chez vous ..... p. 24

### Infos pratiques ..... p. 25

### Tribune Libre ..... p. 26



#### Mairie

#### Accueil du public :

- Lundi au vendredi matin : 8h30-12h30
- L'après-midi uniquement le lundi (de 14h à 18h30) et le vendredi (de 14h à 17h)

**Vous pouvez joindre le standard téléphonique au 04 78 19 80 00**

#### Nous écrire :

- [mairie@charbonniereslesbains.com](mailto:mairie@charbonniereslesbains.com)
- [www.charbonnieres.com](http://www.charbonnieres.com)
- Mairie de Charbonnières-les-Bains – 2 place de l'Eglise – 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

#### Retrouvez votre commune sur Illiwap



Recevez les informations de votre commune sur votre smartphone avec l'application Illiwap ! Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple : téléchargez l'application Illiwap, entrez « Mairie de Charbonnières-les-Bains » dans la barre de recherche de votre application puis cliquez sur le bouton SUIVRE.



Suivez l'actualité de la commune de Charbonnières-les-Bains sur Facebook ! Rendez-vous sur la page « Ville de Charbonnières-les-Bains ».

# Les événements en images



## Rallye Charbo Classic

Les équipages du Charbo Classic ont traversé la commune les 25 et 26 mars derniers. Le départ et l'arrivée ont eu lieu place Sainte-Luce.



## Rallye Rhône-Charbonnières

La 75<sup>e</sup> édition du mythique Rhône-Charbonnières s'est tenue les 21 et 22 avril. Le samedi, des animations pour petits et grands étaient organisées salle Sainte-Luce. La journée s'est terminée par l'incontournable podium. L'épreuve du Championnat de France des rallyes a été remportée par l'équipe de Yoann Bonato et Benjamin Boulloud.



## Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration s'est tenue en présence des élus de la commune, des anciens combattants, de la gendarmerie, des pompiers et de nombreux Charbonnois. Deux médailles ont été remises à M. Jean Tissot en clôture de la cérémonie. La commune remercie les enfants des écoles, les choristes et l'Atelier Musical du Chapoly pour leur participation.



### 4<sup>ème</sup> journée de la petite enfance



Le temps d'une matinée, la commune a mis à l'honneur la petite enfance avec de nombreuses activités organisées autour de la nature. Au programme : rencontre avec les animaux de la ferme, maquillage, atelier libre, sentier sensoriel, jardinage, bac à trucs, tapis de lecture à la montagne et atelier land art.



### Balade de printemps

Plus de 150 personnes ont participé à l'édition 2023 de la balade de printemps au départ de Charbonnières-les-Bains. Cette année, l'événement était porté par l'Association des villes françaises (AVF) de Charbonnières-les-Bains.



### Exposition de Georges Damain

L'artiste peintre lyonnais Georges Damain était présent à Charbonnières-les-Bains, à l'occasion d'une exposition organisée à la salle Entr'vues avec Justinian B. et Michel Donier.



C'est avec une grande tristesse que nous vous informons de la disparition brutale de Michel Rossi survenue vendredi 26 mai, à l'âge de 78 ans. Premier adjoint au Maire de 2014 à 2023, il s'est pleinement investi pour le développement de la commune de Charbonnières-les-Bains.

## Disparition de Michel Rossi, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire

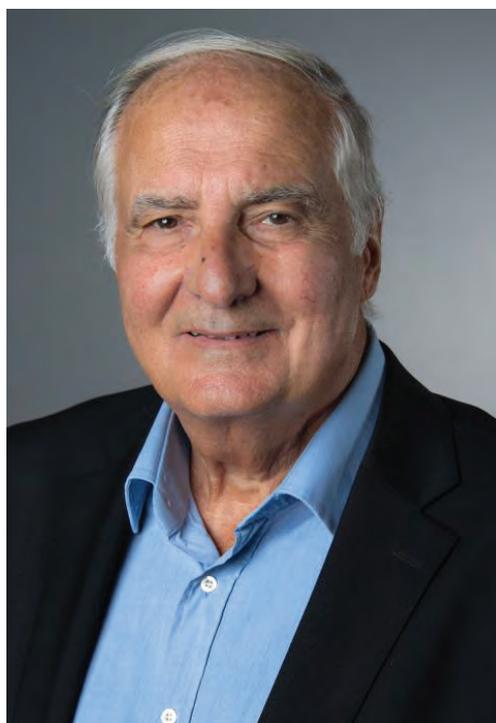


Inauguration du Pôle Enfance-Jeunesse (2022)

Né en 1944 à Monaco, Michel Rossi a grandi au sein d'une fratrie de 3 garçons. Ingénieur de formation, il connaît un parcours professionnel sans faille au sein de différentes entreprises. Il commence en 1967 à Nice comme responsable analyste programmation chez Nixdorf Computer, entreprise rachetée plus tard par Siemens. Il gravit les échelons et devient directeur d'agence en 1972 puis directeur régional en 1980. En 1994, il quitte son employeur et vient à Lyon pour prendre la direction régionale de la société informatique R2i Services, où il restera plus de 10 ans avant de prendre sa retraite en mars 2004.



Rallye Charbo Classic (2021)



Portrait officiel de Michel Rossi –  
Mairie de Charbonnières-les-Bains

Il s'engage dans la vie publique en rejoignant la liste menée par Gérald Eymard lors des élections municipales de 2014. Il occupera alors les fonctions de premier adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme, de la voirie et de l'entretien des bâtiments de notre commune.

Discret, Michel Rossi s'est impliqué pleinement dans son rôle d'élu et avait à cœur de travailler sur ses dossiers. Gérald Eymard le décrit comme « un homme qui savait toujours trouver une solution à laquelle tout le monde adhérerait, un très grand travailleur qui ne cherchait pas les honneurs et ne se mettait jamais en avant » (propos recueillis par Le Progrès).

Il a également occupé les fonctions de président de la piscine intercommunale (Charbonnières-les-Bains, Marcy l'Étoile, La Tour de Salvagny).

Jusqu'à la fin, il a assumé ses fonctions au sein du conseil municipal et au service des Charbonnois. Michel Rossi laisse derrière lui le souvenir d'un homme courageux, travailleur mais aussi d'une grande bienveillance.

Aujourd'hui c'est toute la ville de Charbonnières-les-Bains qui pleure sa disparition. Toutes nos pensées vont à son épouse, Marianne, à sa famille et amis. Au nom des élus et agents municipaux, nous leur présentons à nouveau nos sincères condoléances.



Rallye Charbo Classic (2022)

## Des changements au Conseil Municipal

**Le conseil municipal du jeudi 4 mai dernier a été marqué par la nomination de nouveaux adjoints et conseillers délégués.**

Ces changements font suite au départ de deux élus. Lina Morazzini, ancienne adjointe aux affaires sociales, quitte le conseil municipal pour se consacrer à d'autres projets. Michel Rossi avait démissionné de son poste d'adjoint avant son décès survenu le 26 mai dernier.

### Patrick Boy devient 1<sup>er</sup> adjoint à l'urbanisme et à la voirie

Auparavant conseiller municipal dans la majorité, Patrick Boy devient 1<sup>er</sup> adjoint au Maire chargé de la délégation urbanisme et voirie.



### Mathilde Lapresle nommée 2<sup>ème</sup> adjointe aux affaires sociales

Mathilde Lapresle, conseillère municipale depuis 2020, est désormais adjointe aux affaires sociales



### Marc Trapadoux intègre le conseil municipal

Élu lors de la mandature précédente, Marc Trapadoux intègre le conseil municipal. Il est nommé conseiller délégué chargé des travaux, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine.



Suite au décès de Michel Rossi et à la démission de Béatrice Mariaux, deux nouvelles conseillères rejoignent le conseil municipal, Valérie Vergne et Véronique Dussardier.

## Plan Canicule 2023

**La phase de veille saisonnière du plan départemental canicule est mis en œuvre du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.**

Les personnes isolées et dans une situation fragile peuvent bénéficier de ce dispositif, sans critère d'âge.

Le recensement est facultatif et sur la base du volontariat. Les actions de suivi dépendent du niveau d'alerte :

- Niveau 1 : Veille saisonnière, information aux habitants (panneau lumineux, site internet).
- Niveau 2 : Avertissement chaleur, renforcement de l'information (panneau lumineux...).
- Niveau 3 : Alerte canicule, appels aux personnes inscrites sur le registre.
- Niveau 4 : Mobilisation maximale, appels plus réguliers aux personnes inscrites sur le registre (en priorité les personnes isolées). Ouverture de lieux frais au public.



**Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le CCAS de Charbonnières-les-Bains :  
Hélène LEBLANC - 04 78 19 82 92.**

## La commune passe en « Ville 30 » dès cet été

**A partir de cet été, la vitesse sera limitée à 30km/h dans la quasi-totalité de la commune. Le passage à 30km/h a pour but d'améliorer la cohabitation entre tous les usagers et d'améliorer la sécurité.**

La « Ville 30 » consiste à établir la limitation à 30 km/h comme norme de fonctionnement sur la majorité du périmètre urbain et à ne conserver la limitation à 50 km/h (voire exceptionnellement à 70 Km/h) que sur certains axes.

Les objectifs de la « Ville 30 » sont multiples : modérer les circulations, améliorer la sécurité routière, œuvrer pour un meilleur partage de l'espace



public et faciliter la circulation des piétons et des cyclistes. Le cadre réglementaire évolue donc pour améliorer la sécurité des plus vulnérables.

À 30 km/h, le champ de vision des conducteurs est en effet augmenté et la distance de freinage est divisée par 2 pour les voitures par rapport à une vitesse de 50km/h.

Cette mesure a également des effets environnementaux car elle permet une réduction notable des rejets de gaz polluants. Les nuisances sonores sont elles aussi réduites de moitié.

L'entrée en zone 30 sera matérialisée par des marquages au sol et des panneaux de signalisation à chaque entrée de ville.

## Chemin des Grandes Bruyères : qu'est-ce que la chaussée à voie centrale banalisée ?

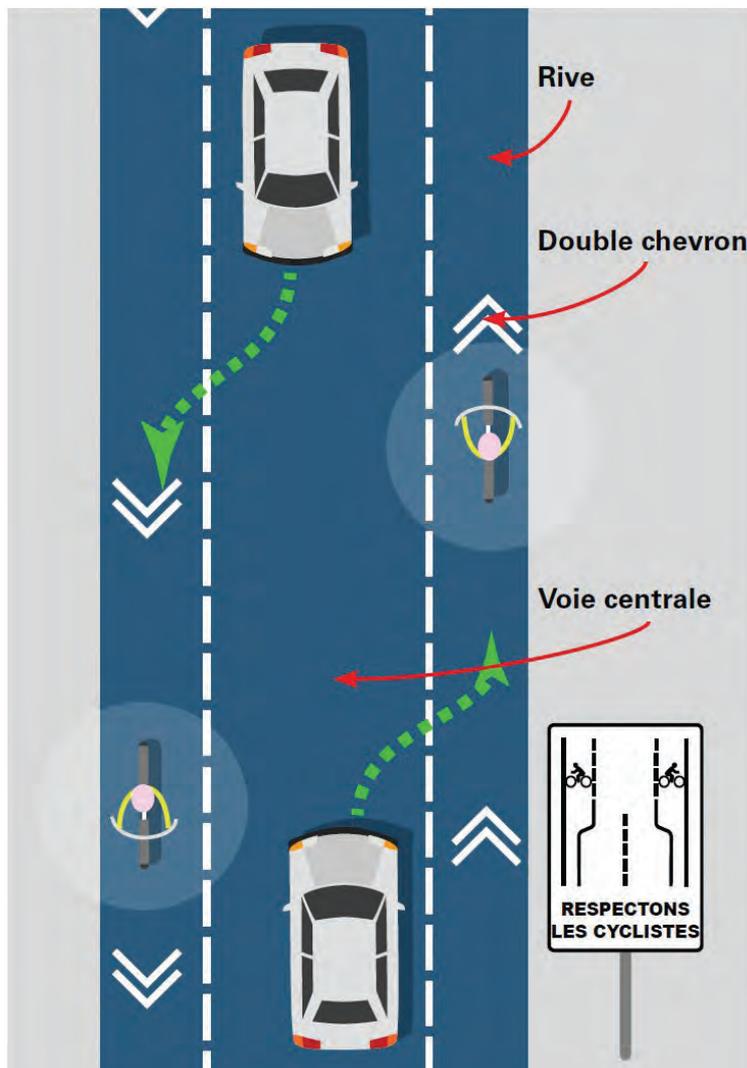
**Certaines chaussées sont trop étroites pour permettre la réalisation de pistes ou de bandes cyclables.**

**Dans ces conditions, la mise en place de la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) permet aux cyclistes de circuler en toute sécurité. Ce dispositif sera prochainement mis en place chemin des Grandes Bruyères.**

Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives. Les véhicules circulent à double-sens sur la voie centrale.

La largeur de la voie centrale est insuffisante pour permettre le croisement des véhicules qui doivent emprunter la rive pour se croiser, en vérifiant préalablement qu'aucun cycliste n'y circule.

Les vélos sont prioritaires. Lorsque deux véhicules se croisent et qu'un cycliste circule sur la rive, la voiture doit attendre derrière le vélo.



## Cambriolages : les conseils sécurité avant l'été

**Charbonnières-les-Bains connaît ces dernières années une recrudescence des cambriolages. Les périodes d'absence prolongée, notamment lors des vacances d'été, sont davantage propices à ce genre d'agissements. Une maison inoccupée est en effet une cible de choix pour les malfaiteurs.**

Quelques bons gestes, faciles à mettre en œuvre, permettent de limiter les risques de cambriolages.



### Sécuriser votre domicile

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres et autres issues).
- Ne pas laisser d'outils ou de matériel à l'extérieur pouvant faciliter les

méfais des cambrioleurs (échelle, tournevis...).

- Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur.
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.



### Les bons gestes à adopter

- Prévenir une personne de confiance de votre absence.
- Laisser des signes visibles de présence (courrier relevé dans la boîte aux lettres, pas de dates d'absence sur le répondeur, sources lumineuses avec minuterie...).
- Placer vos objets de valeur en lieu sûr.
- Ne pas signaler votre absence sur les réseaux sociaux.

Comme chaque année, la Gendarmerie et la Police Municipale veillent sur les logements pour les vacances et vous donnent quelques conseils pour limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables.

**N'hésitez pas à signaler votre période d'absence à la Police Municipale de Charbonnières-les-Bains : 04 78 57 63 36 ou à la brigade de Gendarmerie de Tassin la Demi-Lune : 04 78 34 11 11.**

**Vous pouvez aussi remplir le formulaire « Tranquillité vacances » à télécharger sur le site de la commune et le retourner à la Police Municipale, soit par courriel ou en le déposant dans la boîte aux lettres au 18 avenue du Général de Gaulle.**



## Nuisances sonores : rappel de la réglementation

**Les bruits excessifs par leur intensité et leur répétition peuvent nuire considérablement à la santé et à la tranquillité publique. Il est essentiel que chacun respecte la réglementation en vigueur pour le bien-être de tous (arrêté municipal n°06-15-07).**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques... ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 08h à 12h et de 14h à 19h**
- **les samedis de 09h à 12h et de 15h à 18h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement**

Les auteurs de bruits dépassant les inconvénients normaux de voisinage peuvent être poursuivis et condamnés au versement d'une amende et éventuellement de dommages et intérêts.



### Ateliers Sipag : découvrez le programme !

Le nouveau programme des ateliers de prévention seniors de SIPAG est disponible en téléchargement ou en version papier en mairie. Les ateliers démarreront la semaine du 18 septembre 2023. Les inscriptions sont ouvertes, vous pouvez d'ores et déjà imprimer le coupon réponse, le compléter et joindre le règlement. Votre inscription sera définitive uniquement après validation du SIPAG par courrier, fin août/début septembre.

**Retrouvez toutes ces informations directement sur le site du SIPAG : <https://lesipag.org/prevention/>**

# Le fléau des déjections canines

**Malgré plusieurs campagnes de sensibilisation, de trop nombreuses déjections canines sont encore retrouvées dans l'espace public.**

Il est strictement interdit de laisser un chien faire des excréments sur les trottoirs, passages piétons ou autres dépendances du domaine public telles que les parcs, squares, espaces verts, pelouses, massifs de fleurs.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections et de les évacuer dans les poubelles de voirie ou

canines implantées à divers endroits de la commune. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.

Toute personne circulant sur la voie publique accompagnée d'un chien dont elle a la garde, doit être munie en permanence d'un sac de ramassage des déjections canines ou de tout autre dispositif adapté.

Les agents de la police municipale pourront contrôler le respect de cette disposition auprès de toute personne accompagnée d'un chien sur le domaine public.



## Information piscine intercommunale

Pour donner suite aux demandes exprimées par les usagers, le syndicat de Charbonnières-les-Bains, La-Tour-de-Salvagny et Marcy-l'Étoile vous informe que la piscine intercommunale restera fermée cet été 2023.

Le syndicat travaille actuellement sur l'avenir du site.



**GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte

**9 feux sur 10 sont d'origine humaine.**

**Ayons les bons réflexes :**

**un barbecue s'allume loin de toute végétation.**

feux-foret.gouv.fr

## Comment éviter les départs de feu ?

**9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes.**

- **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- **Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également

à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ?** Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse. En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

**Plus d'informations :**  
[feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



## Route de Paris : état d'avancement du chantier

**Engagés en 2022, d'importants travaux sont en cours route de Paris. La fin du chantier est prévue à l'été 2026.**

Une première phase de travaux sur les réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz) est en cours.

Les travaux de voirie (terrassement, enrobés, trottoirs et pistes cyclables)

et de création des espaces verts débuteront en 2024. La première tranche des travaux d'assainissement (sur la partie ouest, entre Moncelard et le Campus) s'est terminée fin mai

2023. Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement reprendront cet été sur la partie Est. Le chantier est suspendu durant le mois de juillet.

**Vous pouvez suivre l'avancement du chantier et connaître les contraintes de circulation route de Paris sur le site de la ville [www.charbonnieres.com](http://www.charbonnieres.com) (onglet Urbanisme > Travaux route de Paris).**

## Des travaux d'enrochement au ruisseau de Charbonnières

**Des travaux de réaménagement des enrochements ont été réalisés en juin 2023 au niveau du pont de la Bressonnière.**

Menés par le Sagryc, ces travaux ont pour objectif de faciliter un débit d'eau minimum permettant le déplacement des poissons.

20 mètres d'enrochements situés en contrebas du pont ont été repris. Ces enrochements faisaient barrage au passage des poissons du ruisseau de Charbonnières dont la faune piscicole est particulièrement riche. Goujons, vairons, chevesnes, perches et perches-soleils la composent.



## Travaux estivaux au sein du groupe scolaire

**Comme chaque été, de nombreux travaux seront réalisés au sein du groupe scolaire.**

A l'école maternelle, plusieurs salles seront repeintes : le bureau de la directrice, les sanitaires de classe 3 ainsi que la bibliothèque centre documentaire. La classe 8 de maternelle sera complètement réhabilitée (changement placo, terminaux d'éclairage, mise en peinture). Des séparateurs vont être installés dans les sanitaires de la classe 3. La mise en place de l'éclairage LED se poursuit avec le changement des éclairages existants dans les classes 4/5/6/4/8 de maternelle et dans la bibliothèque.

A l'extérieur, des travaux de reprise des réseaux d'évacuation des eaux pluviales sont prévus au niveau de l'école élémentaire.

Un chemin piéton reliant le parking Paradon à la cour du bas sera créé.

# Petite-Enfance : zoom sur les structures d'accueil



**Pour le bien-être des tout-petits, les services de la commune travaillent toute l'année en collaboration avec l'ensemble des professionnels et acteurs locaux de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, relais Petite Enfance).**

**L'objectif est de proposer des services de qualité, d'accompagner les familles et d'accueillir au mieux les enfants.**

## Le service Petite Enfance de la commune

**Sous l'impulsion de l'adjointe, le rôle du service Petite Enfance de la commune est de mener à bien une politique dynamique auprès des familles.**

Le service est géré par le coordinateur Petite Enfance qui assure, au quotidien, toutes les actions en direction des enfants, des familles et des professionnels des différentes structures spécialisées dans ce domaine.

Il est le lien entre les familles, les structures, les assistantes maternelles et les institutions partenaires.



### Contact :

**Stéphane Franchequin, responsable du service Petite Enfance**

**04 27 18 22 89 - 06 84 75 89 34**

**[sfranchequin@charbonniereslesbains.com](mailto:sfranchequin@charbonniereslesbains.com)**

## Modes de garde : comment s'y retrouver ?

**Plusieurs modes de garde sont proposés aux parents, de la naissance de leur enfant jusqu'à l'âge de 3 ans.**

### • En accueil individuel chez une assistante maternelle

Les assistantes maternelles sont des professionnelles agréées pour assurer la garde d'un ou plusieurs enfants généralement à leur domicile. Le nombre d'enfants accueillis par l'assistante maternelle est fixé par l'agrément et peut aller jusqu'à 4 enfants.

L'assistante maternelle peut adhérer à un relais Petite Enfance (RPE) qui est un lieu de rencontres, d'informations et de formation pour les professionnels et pour les parents. C'est aussi un lieu d'éveil, de socialisation et d'échanges pour les enfants.

Il y a 11 assistantes maternelles dans la commune de Charbonnières-les-Bains. La liste des assistantes maternelles est disponible sur demande au Relais «Les Lutins de l'Ouest» ou sur le site de la CAF <https://monenfant.fr/>

### • Les micro-crèches privées

À la différence des crèches traditionnelles, elles se distinguent par leur effectif maximal de 12 enfants, tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge. L'inscription se fait uniquement auprès des structures. Deux micro-crèches sont aujourd'hui implantées dans la commune : Babilou et Charbonnières-Paris-LPCR.



## · En accueil collectif dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.)

Dans le cadre d'une délégation de service public, la commune de Charbonnières-les-Bains a confié à l'entreprise « Les Petits Chaperons Rouges » la gestion de ses structures d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans.

**Tom Pouce :** La structure est située 1 Place Bad Abbach. Elle accueille 42 enfants jusqu'à l'âge de 2 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30.



**La Passerelle, jardin d'enfants :** La structure est située au sein de l'école maternelle au 4 avenue Alexis Brevet. Elle accueille 24 enfants âgés de 2 à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h30 hors vacances scolaires.



## Le Relais Petite Enfance accompagne les familles

**Le Relais intercommunal Petite Enfance « Les Lutins de l'Ouest » dessert les communes de Charbonnières-les-Bains et de Marcy-l'Étoile. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles ainsi que pour les familles et enfants en bas âge.**

Des temps collectifs, des animations et des permanences pour les assistantes maternelles et les parents y sont organisés. Les activités ont lieu dans les locaux de Marcy l'Étoile mais également depuis cette année au Pôle Enfance Jeunesse de Charbonnières-les-Bains.

Les temps collectifs se tiennent le lundi, le mardi et le jeudi de 9h à 11h15 à Marcy l'Étoile et tous les 15 jours le mardi dans le Pôle Enfance Jeunesse de Charbonnières-les-Bains.

Des ateliers d'éveil ont lieu le lundi, mardi et jeudi matin.

C'est l'occasion pour les tout-petits, accompagnés de leur assistante maternelle, de se socialiser en douceur, d'expérimenter et de faire de nouvelles découvertes.

L'autre rôle du Relais Petite Enfance est d'informer les familles sur les modes de garde et d'enregistrer les demandes de pré-inscription. Les communes de Charbonnières-les-Bains et de Marcy-l'Étoile ont en effet décidé de la mise en place de ce guichet unique, afin de faciliter les démarches des familles.

### Contact

**Laure POITTEVIN, Animatrice responsable du RPE Les Lutins de l'Ouest - Alfa3a**  
04 78 57 62 56 / 06 79 10 58 52  
[leslutinsdelouest@alfa3a.org](mailto:leslutinsdelouest@alfa3a.org)



## Guichet Unique : vos démarches facilitées

**Pour les jeunes parents, trouver un mode de garde peut vite s'avérer être un véritable casse-tête. Les services de la commune et le Relais Petite Enfance sont là pour accompagner les parents dans ces démarches et évaluer au mieux leurs besoins.**

### • La préinscription de votre enfant

Désormais, le Relais Petite Enfance « Les Lutins de l'Ouest » devient le Guichet Unique, seul interlocuteur pour toute démarche des familles en recherche d'un mode de garde (crèche ou assistante maternelle).

Le Guichet Unique informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur la commune et leurs modalités de fonctionnement. Il conseille et oriente les familles sur l'accueil le plus approprié à leur situation. Il transmet sur demande la liste des assistantes maternelles en activité et met en relation les parents et les assistantes maternelles.

Il enregistre les demandes de pré-inscription pour un accueil dans les structures collectives du territoire.

Il convient de prendre rendez-vous par téléphone lors des permanences d'accueil et d'information :

• **Permanences d'accueil et d'information téléphoniques** : le lundi de 14h à 16h30, le mardi de 14h à 18h00, le jeudi de 14h à 16h30.

• **L'accueil se fait sur rendez-vous, l'après-midi** :

le lundi et le mardi au Pôle Petite Enfance à Marcy l'Étoile - le jeudi dans le Pôle Enfance Jeunesse de Charbonnières-les-Bains.

**Attention : pour les micro-crèches privées, les demandes de préinscription se font directement auprès de la structure.**

### • La commission d'attribution des places

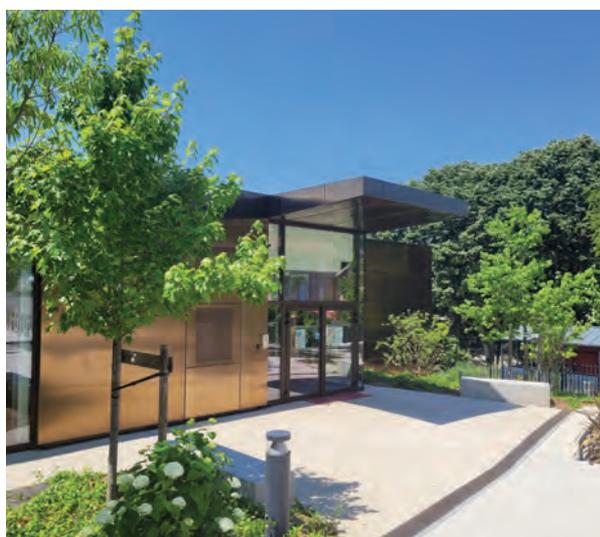
Les fiches de pré-inscription sont transmises aux structures deux mois avant la réunion de commission afin que les directrices de structure puissent envisager l'accueil de l'enfant dans le respect de l'équilibre des sections, des âges des enfants...

L'admission de l'enfant est soumise à l'accord préalable de la commission que se réunit et examine les dossiers deux fois dans l'année : en mai et en septembre.

La commission d'attribution est composée :

- de l'élue petite enfance de la commune,
- du coordinateur petite enfance de la commune,
- des directrices des structures petite enfance,
- de l'animatrice responsable du Relais Petite Enfance.

La commission prend en compte un ensemble de critères dans le classement des demandes : le lieu de résidence, la situation professionnelle des parents, la situation familiale ainsi que l'antériorité de la demande.



## Moustique tigre : tous mobilisés !

Présent dans la région depuis 2012, le moustique tigre est une espèce particulièrement nuisible pour l'homme. Sa piqûre est douloureuse et peut véhiculer certaines maladies (dengue, chikungunya, zika). Chacun peut agir à son échelle pour limiter sa propagation.



Les traitements insecticides ne permettent pas d'éliminer les moustiques durablement. La principale mesure de prévention consiste à supprimer l'accès à l'eau où les femelles viennent pondre leurs œufs. Privé d'eau, le moustique tigre ne se reproduit pas !

**COUVRIR, VIDER, RANGER** sont les mots d'ordre pour enrayer sa progression :

- Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin, les réserves d'eau de pluie.

- Vider une fois par semaine tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols...

- Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets.

- Nettoyer les gouttières pour faciliter l'écoulement des eaux.

- Jeter les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés.

- Se protéger : moustiquaire, habits longs, privilégier les endroits aérés...

**L'EID Rhône-Alpes est là pour aider chaque habitant dans cette démarche. Ses agents peuvent venir à domicile, gratuitement pour vous aider à repérer les endroits où le moustique tigre peut se développer. Ils vous apportent leurs conseils en indiquant les bons gestes à mettre en place pour limiter la prolifération de ce moustique.**

**Toute demande peut être adressée via le site internet :**

**<https://www.eid-rhonealpes.com>**

## Ambrosie : gare aux allergies

Chaque été, de nombreuses personnes souffrent de symptômes incommodants causés par l'ambrosie : rhinites, conjonctivites, trachéites, formes d'asthmes parfois graves. Aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes, région française la plus touchée, 10% de la population est allergique au pollen d'ambrosie.

### Comment reconnaître l'ambrosie ?

La plante colonise essentiellement les terrains dénudés tels que les parcelles agricoles, les chantiers, les voies de communication et les jardins.

Elle sort de terre au printemps et commence sa floraison en juillet.

Sa tige, recouverte de poils blancs, est verte ou rouge quand la plante arrive à maturité.

Les feuilles sont minces, découpées et d'un vert vif sur les deux faces. Ses fleurs caractéristiques se regroupent en longs épis vert-jaune. Un plant d'ambrosie peut atteindre 1 mètre de hauteur.

### Les différents stades de développement

Stade plantule – avril / mai



Stade végétatif – juin / juillet



Stade floraison – août / octobre





## Économisons la ressource en eau

**Depuis le 12 avril 2023, un arrêté préfectoral place en situation de vigilance sécheresse l'ensemble des eaux superficielles et souterraines du département du Rhône et de la métropole de Lyon.**

Après une période de sécheresse intense en 2022, la saison hivernale, habituellement propice à une recharge des nappes et des cours d'eau a été marquée par une absence de précipitations de plus d'un mois, inédite jusqu'alors.

La mise en place de la situation de vigilance a pour objectif d'alerter sur

la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers – particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités – à une utilisation économe de l'eau. Aucune mesure de restriction n'est imposée mais chacun peut agir pour réduire sa consommation d'eau. L'eau est une ressource commune précieuse qu'il nous faut préserver.

### Au jardin

- Récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage.
- Limiter l'arrosage en plein jour.
- Choisir des plantes adaptées au terroir et moins gourmandes en eau.
- Limiter le nettoyage des façades et des voitures, voiries publiques et privées.
- Limiter le remplissage des piscines.

### A la maison

- Traquer les fuites.
- Préférer la douche au bain.

- Ne faire tourner les appareils électroménagers que lorsqu'ils sont pleins.
- Fermer les robinets lors des brossages de dents, lavages des mains, savonnages, rasages...

**Des mesures de restriction préfectorales ou municipales pourront être prises pendant la période estivale.**

**Soyez vigilants et veillez à la bonne application de ces mesures !**

**Vous serez informés en temps réel des mesures en vigueur via les supports de communication de la commune ([www.charbonnieres.com](http://www.charbonnieres.com) et application Illiwap).**

### La gestion communale de l'eau

**Charbonnières-les-Bains a signé en 2020 la charte des communes écEAUnomes initiée par le Sagyrc, syndicat qui gère la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de l'Yzeron.**

Cette charte engage les communes à mettre en œuvre des pratiques vertueuses pour économiser l'eau.

Plusieurs actions sont ainsi menées : réduction des prélèvements d'eau pour l'arrosage des espaces verts par la mise en place d'un système « goutte à goutte », développement du nombre de récupérateurs d'eau de pluie, choix d'essences moins consommatrices d'eau et les plantations en pleine terre.



## Lina Morazzini, une élue au service des autres

Après de nombreuses années au service de notre commune, Lina Morazzini, adjointe aux affaires sociales, a quitté le conseil municipal en mai dernier. Retour sur le parcours d'une figure emblématique de la commune.

Lina Morazzini s'engage dans la vie publique à Charbonnières-Bains en 2001. Elle est alors adjointe aux affaires sociales pendant la mandature de Vincent Bourgogne (maire de 2001 à 2006).

De 2006 à 2014, elle siège au conseil comme conseillère municipale.

En 2014, elle rejoint la liste menée par Gérald Eymard et devient 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire en charge des affaires sociales, poste qu'elle occupera jusqu'en mai 2023.

C'est avec dévouement et passion qu'elle s'est investie dans sa

délégation sur des sujets et auprès de publics variés : personnes âgées, situation de handicap, demandeurs d'emploi, jeunes en réinsertion, familles dans le besoin.

Lina Morazzini a été une élue à la hauteur de ses fonctions d'adjointe, toujours à l'écoute et à la tâche avec force et conviction.

Impliquée, elle a toujours veillé à s'engager au-delà de ses obligations non seulement par motivation mais aussi par intérêt et altruisme.

En sa qualité d'élue aux affaires sociales, elle a également siégé au sein d'instances telles que au sein le SIPAG, la Mission Locale, le COS ou encore le Centre de Gestion du Rhône.

La municipalité remercie Lina Morazzini pour son engagement et le travail effectué toutes ces années au service des Charbonnois.



## Entretien avec Mathilde Lapresle, nouvelle adjointe aux affaires sociales



### • Parlez-nous de vous. Quel est votre parcours ?

*Je suis juriste de formation et travaille depuis plusieurs années dans des associations d'aide aux victimes spécialisées dans les violences faites aux femmes. A la fin de mes études, j'ai travaillé au Tribunal puis, rapidement j'ai eu envie d'être sur le terrain et je suis partie dans le domaine associatif. C'était le début de mon expérience dans le domaine social.*

### • Qu'est-ce qui vous motive à vous impliquer dans la vie de la commune ?

*J'ai toujours été intéressée par la vie des communes dans lesquelles j'ai pu vivre, à savoir de petites communes.*

*Je trouve que la portée de nos actions est réelle et la mise en œuvre de politique publique moins difficile qu'à plus grande échelle.*

*C'est une opportunité pour moi d'expérimenter et de développer des actions solidaires et permettre le soutien des personnes et des familles en difficulté sociale.*

*Nous devons être à l'écoute des autres et la commune doit aussi être attentive à sa population et surtout aux personnes les plus vulnérables.*

*Je mènerai une politique sociale inclusive et solidaire au sein de notre commune.*



## L'actualité du Conseil Municipal des Jeunes

**Depuis son élection en décembre, le Conseil Municipal des Jeunes est très actif ! Nos 6 conseillers municipaux en herbe ont participé à nos nombreux événements organisés dans la commune.**

Le 6 avril, une visite de la Mairie était organisée. Les élus du CMJ ont pu ainsi découvrir le bâtiment et les différents services. La visite s'est terminée par une rencontre dans le bureau du maire de la commune. Pendant près d'une heure, les enfants ont pu échanger avec M. le Maire sur le fonctionnement d'une commune. Un échange très constructif et enrichissant !



A l'occasion du rallye Rhône-Charbonnières, les jeunes du CMJ étaient présents pour l'ouverture des animations, salle Sainte-Luce. Ils ont également pu monter sur le podium et participé à la remise des prix.

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai, les jeunes conseillers ont déposé les gerbes de fleurs au pied du Monument aux morts.



## TUMO : le centre extrascolaire de création numérique

**Mixer son premier morceau, dessiner et animer en 2D, monter une vidéo sont autant d'activités proposées au centre de TUMO Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes.**

Le centre accueille, au Campus Région du numérique de Charbonnières-les-Bains, les jeunes de 12 à 18 ans pour les initier à huit domaines du numérique : animation, cinéma, robotique, musique, modélisation 3D, design graphique, programmation et jeu vidéo.

Grâce à ce programme extrascolaire innovant, collégiens et lycéens peuvent être accompagnés pour découvrir différemment le numérique. A l'initiative d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, le centre offre gratuitement un environnement d'apprentissage ludique

et interactif avec des équipements de pointe à tous les adolescents de la région, qu'ils soient scolarisés ou non.

L'enseignement se fait en deux temps. La première étape démarre par de « l'autoformation découverte » à raison de deux heures par semaine, les mardis soir, mercredis après-midi et samedis. Au travers de courts exercices en autonomie, ils adoptent ainsi

une posture active face au numérique. Ils sont en permanence coachés par des animateurs qui les conseillent et les encouragent. Dans un second temps et après avoir validé les prérequis, les jeunes auront à choisir trois domaines numériques avant d'entrer dans les « Labs ».

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <https://lyon.tumo.fr>**





## Le Tennis Club de Charbonnières fête ses 40 ans

Situé dans un écrin de verdure, le Tennis Club de Charbonnières est aujourd'hui l'un des 10 plus grands clubs de la région. Créé en 1983, le club compte aujourd'hui 760 membres ce qui en fait la première association charbonnoise en nombre d'adhérents. Le 9 juin dernier, le club a fêté ses 40 ans.

Depuis sa création, le club s'est développé avec la construction de nouvelles infrastructures. En 2000, les deux courts couverts situés sur le site du parc des Sports ont été construits.

Le club privé du Bois de la Lune et le TCC ont fusionné en 2000 pour devenir un club municipal.

Dernièrement, des travaux importants ont été réalisés au Club House.

L'objectif est de proposer aux adhérents des équipements de qualité et un cadre agréable pour la pratique du tennis.

Présidé par Catherine Cambet, le Tennis Club est composé d'une équipe pédagogique de 5 enseignants diplômés d'État. L'enseignement proposé est de qualité et concerne tous les publics. De plus, le club est fier de son équipe 1<sup>ère</sup>, présente au 3<sup>ème</sup> échelon national

des Championnats Interclubs.

Chaque été, le club organise un tournoi qui accueille plus de 500 participants. Cette année, l'Open de Charbonnières aura lieu du 10 juin au 13 juillet.

Mais bien au-delà de la compétition, ce sont des valeurs de partage, de cohésion et de dépassement de soi que cherche à transmettre le club, en particulier auprès du jeune public.

### Zoom sur le Tennis après l'école

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école Bernard Paday, le Tennis Club de Charbonnières propose des cours aux enfants sur le temps périscolaire.

L'idée est née il y a 5 ans et les cours rencontrent chaque année un grand succès. En 2022-2023, 58 enfants de 4 à 10 ans étaient inscrits chaque semaine dans le dispositif, qui sera évidemment renouvelé à la rentrée prochaine.

Tous les lundis, mardis et vendredis, une équipe d'enseignants vient récupérer une vingtaine d'enfants à 16h30 directement devant l'école pour les emmener au club. Les cours débutent à 17h et les parents peuvent directement venir les chercher à 18h.



**10**  
cours extérieurs

**2**  
cours intérieurs

**760**  
adhérents en 2023

**5**  
enseignants  
diplômés d'État

**400**  
enfants à l'École  
de Tennis

## Atelier réparation de la Médiathèque

L'atelier réparation a pris place ce printemps dans le hall de la médiathèque durant 4 semaines. A cette occasion, petits et grands ont pu assister à la réparation de leurs documents préférés !

En chiffres : 724 réparations ont été réalisées sur l'année 2019 contre 604 sur un seul trimestre en 2023, pour un nombre sensiblement identique de prêts. Cette inquiétante augmentation s'explique par une baisse de qualité des éditions mais aussi par des négligences de manipulation et de stockage.

### Trois règles d'or à retenir :

- Je me méfie de l'eau (gourde dans le sac, livre oublié en extérieur, etc.)
- J'utilise un marque page (les livres retournés cassent !)
- Je ne répare surtout pas moi-même !



## Tournoi de jeux vidéo Gang Beasts

La Médiathèque de Charbonnières-les-Bains organise le samedi 8 juillet 2023 un grand tournoi de jeux vidéo Gang Beasts.

Pour participer, il est obligatoire de s'inscrire auprès de Clément (nombre de places limité).



Plus d'information au 04.78.87.02.62 ou à l'adresse [mediatheque@charbonniereslesbains.com](mailto:mediatheque@charbonniereslesbains.com)

## France-Allemagne : construire l'Europe

**Du 12 au 30 septembre 2023**  
Exposition en partenariat avec le Comité de Jumelage

La réconciliation franco-allemande a ouvert la voie à la construction européenne. La coopération entre les deux pays en a été le principal moteur. Inscrit dans la déclaration Schuman (1950) et dans le traité de l'Élysée (1963), l'objectif d'unir l'Europe est depuis longtemps l'ambition commune de la France et l'Allemagne.

Le « tandem » franco-allemand a entraîné dans son sillage de nombreux partenaires. Et si l'entente entre Paris et Berlin ne fait pas tout, elle est indispensable à toute réelle avancée européenne. En 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle (2019) a donné un nouvel élan à la coopération franco-allemande. Construire l'Europe est, plus que jamais, son horizon.

Conçue à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée (2023), l'exposition présente la contribution de la coopération franco-allemande à la construction européenne des années

1950 à nos jours en mettant l'accent sur les évolutions intervenues depuis 2019.

Le verre de l'amitié avec le Comité de Jumelage est prévu samedi 16 septembre.



## Saison culturelle Alpha : les réservations sont ouvertes

Les réservations pour la saison 2023-2024 de l'Alpha sont ouvertes ! Réservez vos places dès maintenant.

Au programme de cette saison : La ligne rose, La vie est une fête, Pss Pss, Oublie moi, Greg Zlap, Courgette, La chambre des merveilles.

**Le programme est à découvrir sur [www.charbonnieres.com](http://www.charbonnieres.com) ou dans la plaquette disponible en Mairie.**



### BILLETTERIE

- En Mairie : sur appel téléphonique au 04 78 19 80 00 (sauf mardi après-midi, mercredi après-midi et vendredi)
  - Au guichet de l'Espace Culturel Alpha :
- Les jours de spectacle : 9h-12h30 ; 14h-17h ; 19h30-20h30

Permanence organisée le samedi 9 septembre 2023, de 9h à 13h.

- Par correspondance :
- Billetterie théâtre – Mairie – 69260 Charbonnières-les-Bains  
Joindre un chèque libellé à l'ordre de «Espace Culturel Alpha»

## Forum des Associations

**Samedi 9 septembre 2023 – De 9h à 13h**  
Salle Sainte-Luce

L'édition 2023 rassemblera près de 50 associations.

Sport, culture, loisir, art, musique, famille... cette matinée est l'occasion d'échanger avec des gens passionnés par leur engagement associatif et de s'inscrire aux activités que l'on souhaite pratiquer.

## Salle Entr'vues

**Du 4 au 17 septembre 2023**  
Exposition de Chantal Kentouni et Marie-Dominique Guichard



**Du 18 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023**  
Exposition de Béatrice Conso et Cécilia Delgado



## ALPHA cinéma : Le ciné-resto, un pari gagnant pour tous

**Par la mise en place du projet « ciné-resto », l'équipe de l'Alpha-cinéma souhaite insuffler une nouvelle dynamique entre les restaurateurs, les habitants et le cinéma et créer ainsi des liens chaleureux.**

Les restaurateurs de Charbonnières-les-Bains rencontrés sont favorables à cette proposition ; ils deviennent partenaires du cinéma et accorderont aux clients un tarif préférentiel sur leur commande.

Tous les soirs d'ouverture du cinéma, les spectateurs pourront acheter des tickets ciné-resto et se rendre avant ou après la séance dans l'un des restaurants de leur choix.

La reprise de la formule ciné-resto est prévue bientôt et vous serez informés par le cinéma de la date de lancement.

Coupler un dîner au restaurant et une séance de cinéma est une belle occasion de prolonger un moment de convivialité.



# État civil



## Naissances

Emma, Valérie, Joëlle BERTRAND est née.....	le 10 février 2023
Elya PLOIVY est née.....	le 17 février 2023
Astrid CHAUFFARD est née.....	le 1 <sup>er</sup> mars 2023
Maxence, Christophe, Raphaël SERRANO est né.....	le 14 mars 2023
Pia, Alexandre SIMONET LACOSTE est née.....	le 14 mars 2023
Nathan, Hugo, Philippe MARIEY est né.....	le 31 mars 2023
Pia MICHAUD est née.....	le 19 avril 2023



## Mariages

Ismail AL YAAKOUBI et Omayma SAMMAR se sont mariés ..... le 11 mars 2023

## Décès

Flora CILLA (veuve GIRERD) nous a quittés.....	le 27 février 2023
Hubert, Jean, Pierre, Xavier DEGRANGE (époux FABRE) nous a quittés.....	le 4 mars 2023
Tatianne, Natalie BOROVIKOFF (veuve SHUNKER) nous a quittés .....	le 12 mars 2023
Philippe, Albert DECALF nous a quittés.....	le 15 mars 2023
Gilberte, Paulette BROTTIER (épouse POYET) nous a quittés .....	le 29 mars 2023
Marie, Christiane, Jeanne, Therese de la GRANGE nous a quittés.....	le 29 mars 2023
Roger Philippe VINCENT nous a quittés.....	le 31 mars 2023
Jeannine, Yvette, Charlotte JOLIVET (veuve TARLET) nous a quittés.....	le 3 avril 2023
Roberte, Lucie DONADON (veuve PAULMAZ) nous a quittés.....	le 13 avril 2023
Monique LAPICOREY (épouse LUCA) nous a quittés.....	le 8 mai 2023
Angeline, Simone, Baptistine BEAUFILS (épouse CHARANSOL) nous a quittés.....	le 16 mai 2023
Joséphine, Sophie SEJMOWSKI (veuve CLÉMENT) nous a quittés.....	le 25 mai 2023
Michel, Claude, Camille ROSSI nous a quittés.....	le 26 mai 2023

## Conseil Municipal

Salle du Conseil Municipal  
Place Bad Abbach

• **Jeudi 6 juillet à 20h**

## Collecte des végétaux

### PARKING DU CIMETIÈRE

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

**Samedi 8 juillet 2023**

**Samedi 5 août 2023**

**Samedi 23 septembre 2023**

### PARKING DU LYCÉE

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

• **Samedi 2 septembre 2023**

**Les collectes parking du Lycée concernent désormais uniquement les déchets verts. Les bennes encombrants et ferraille sont supprimées. Merci de votre compréhension.**

Ces collectes sont réservées aux Charbonnois et exclusivement aux particuliers. Il vous sera demandé un justificatif de domiciliation à Charbonnières (carte grise ou facture de moins de 3 mois avec adresse à Charbonnières accompagnée d'une carte d'identité) pour pouvoir déposer ces déchets.

**Par arrêté municipal, il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts sous peine d'une amende d'un montant de 38€ (450€ si l'infraction est constatée par la gendarmerie).**

## Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice, Daniel Penet, reçoit sur rendez-vous en mairie d'Ecully.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des personnes ou des sociétés. Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

**Prendre rendez-vous auprès du conciliateur : 06.32.25.76.07 ou [jdpenet@mail.com](mailto:jdpenet@mail.com)**

## Il faut briser les tabous de la participation citoyenne

Être élu, c'est avant tout mettre en œuvre le programme pour lequel on a été mandaté par une majorité de citoyens.

C'est la force de la démocratie représentative qui permet aux élus de concrétiser leur plan de mandat.

Echanger avec les futurs usagers d'une nouvelle infrastructure, informer les riverains d'un programme immobilier, consulter pour aménager un quartier sont des démarches nécessaires.

Il n'y a pas débat à ce sujet. Associée aux travaux des commissions municipales, des groupes de travail et des réunions publiques, cette pratique facilite l'adhésion aux projets des personnes concernées.

Croire cependant que la participation citoyenne est la voie royale pour faire disparaître les travers de la démocratie représentative est aller vite en besogne car très vite apparaissent les frustrations, la difficulté à dégager un consensus majoritaire et l'enlisement des débats.

« C'est toujours les mêmes qui participent, vous diront les spécialistes, les projets sont orientés par une minorité au détriment des projets initiaux validés par une majorité d'électeurs ». Certains consultants sont catégoriques : « la participation citoyenne est à bout de souffle. Elle n'est pas une alternative plausible car à la fin ce sont les élus qui doivent décider et ils ont été élu pour cela ».

Si les personnes sont contentes de participer, lorsqu'arrive le temps des choix, elles ont l'impression de ne pas avoir été écoutées. Cela renforce la défiance des citoyens et engendre des mandats où peu de projets se réalisent.

De plus dans l'environnement complexe des collectivités, les opinions affichées sont souvent inappropriées par méconnaissance des processus administratifs et de la réglementation, lesquels conditionnent très fortement les choix des élus.

Les élus de la majorité

## La décarbonation dans les constructions à Charbonnières

L'avenir des constructions dans notre commune est une question locale et nationale dans le plan de décarbonation de la France. Alors que notre société fait face à des défis environnementaux majeurs, il est impératif que nous anticipions les exigences du plan de décarbonation de la France, même si la loi n'a pas encore été votée. En prenant des mesures dès aujourd'hui, notre commune peut jouer un rôle exemplaire dans la lutte contre le changement climatique et la transition vers une société plus durable.

La décarbonation, c'est-à-dire la réduction des émissions de gaz à effet de serre dus à l'usage des énergies fossiles, est au cœur des efforts mondiaux pour atténuer les effets du changement climatique. En tant que commune, nous avons une responsabilité collective de contribuer à cet objectif. Les futurs projets de construction et la rénovation du bâti existant, qu'il s'agisse de bâtiments résidentiels, commerciaux ou publics, doivent être

conçus dans une perspective respectueuse de l'environnement.

Pour cela, nous devons promouvoir des normes de construction éco-responsables, intégrant des critères de performance et d'efficacité énergétiques. En favorisant les constructions à faible consommation d'énergie, les énergies renouvelables et l'isolation efficace, nous réduisons significativement les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments. Cela permettra également de réduire les coûts énergétiques à long terme pour les occupants en préservant un environnement intérieur sain et confortable.

De plus, nous devons encourager l'utilisation de matériaux de construction durables et à faible impact environnemental. Les constructions futures doivent privilégier les matériaux recyclés, recyclables ou issus de sources renouvelables. En minimisant l'empreinte

écologique de nos bâtiments, nous contribuons à la préservation des ressources naturelles et à la réduction des émissions de carbone associées à la production et au transport de matériaux.

En anticipant dès maintenant les exigences du plan de décarbonation de la France, nous avons l'opportunité de bâtir une commune résiliente respectueuse de l'environnement et tournée vers l'avenir. En investissant dans des constructions durables et éco-responsables, nous créons un héritage pour les générations futures et contribuons à la transition vers une société bas-carbone.

Ensemble, faisons de notre commune un modèle d'excellence en matière de constructions durables. Engageons-nous.

Séverine FONTANGES, Jean BERGER,  
Patrick CHANAY, Véronique DUSSARDIER  
[www.charbo-news.com](http://www.charbo-news.com)

## SCOT et PLU-H, quel impact pour Charbonnières ?

Les constructions de logements, d'équipements publics et d'infrastructures de déplacement sont régulés par des outils de planifications réglementaires qui s'imposent aux mairies.

Le SCOT de l'agglomération lyonnaise, schéma de cohérence territoriale, est actuellement en phase de révision à l'échelle de la Métropole et de deux communautés de communes englobant l'Aéroport Saint-Exupéry. Les enjeux d'aménagement qui y seront définis à l'horizon 2040 encadreront les possibilités de créer de nouvelles infrastructures de transport et les grandes zones à aménager (activités économiques, logements) ou au contraire à préserver en espace naturel.

A une maille plus fine et à plus court terme,

le PLU-H définit les règles d'urbanisme à la parcelle. Le PLU-H doit être conforme au SCOT.

Ces deux outils de planification sont en cours de révision et font l'objet de concertations sous différents formats (débats, enquêtes publiques auprès des citoyens...). On peut regretter qu'il n'y ait pas de débat interne au sein du conseil municipal pour partager et structurer un avis commun dans l'intérêt des charbonnois. Dans le dossier de concertation relatif à la modification n°4 du PLU-H, il est précisé pour notre commune que le site de la Combe serait « ouvert à l'urbanisation du site tout en préservant les qualités paysagères. Le projet se compose de la phase 2 du Campus Région du Numérique (accueil d'activités économiques, de structures de formation

et logements étudiants) et de l'implantation d'un nouveau collège. »

En parallèle, l'exécutif municipal poursuit l'engagement financier des études relatives à la construction d'un nouveau gymnase, projet estimé à 5,35 M€ HT de travaux, soit environ 9M€ toute dépense confondue, sans que les travaux ne figurent au budget ou dans un quelconque plan d'investissement pluriannuel, ni que son usage par les futurs collégiens soit connu et financé par la Métropole. Par ailleurs, nous n'avons toujours pas de nouvelles sur le futur de la MDA. Vivement une mise en cohérence à l'échelon communal.

Nausicaa Boisson, Benoît Marbach et toute l'équipe Réussir Charbo avec Vous

LYON OUEST  
IMMOBILIER



Venez-nous parler de vos projets  
dans nos nouveaux locaux  
**L'équipe de Lyon Ouest Immobilier  
est à votre disposition**



**Transaction - Location - Gestion - Conseil**

32 & 36 Avenue Général de Gaulle 69260 Charbonnières les Bains

**04 37 22 50 50 | WWW.LYONOUEST.FR**



VOIR PLUS.  
VIVRE PLUS.

*Venez découvrir les  
dernières technologies*

**Essilor**

*verrier français pour  
une protection de vos  
yeux optimale*



essilor

EXPERTS  
AMBASSADEUR

2023



**CONTACTEZ NOUS**

**04 72 18 10 87**

atol.charbonnieres@groupecoteoptique.fr  
www.opticiens-atol.com

**ATOL**

LES OPTICIENS

102 Route de Paris  
69260 Charbonnières-Les-Bains

**Mickaël Chavasse**  
Opticien conseil diplômé



**Parking pour notre clientèle**



**SAMEDI 9 SEPTEMBRE**

# FORUM

## DES ASSOCIATIONS



**Ouvert à tous** - De 9h à 13h  
Salle Sainte-Luce de  
Charbonnières-les-Bains



Plus d'informations sur [www.charbonnieres.com](http://www.charbonnieres.com)